RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-113437

Département(s) de publication : **06**
Annonce n° **26-113437**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Ville d'Antibes (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Acquisition de papier spécifique de reprographie

Description : Acquisition de papier spécifique de reprographie

Identifiant de la procédure : 66781c54-5f54-4b07-8d3b-c10e83488f6b

Identifiant interne : 26F137

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30197643 Papier pour photocopie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30197630 Papier d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 37823500 Papier couché et papier d'artisanat

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : ANTIBES

Code postal : 06600

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 90,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 270,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : La présente consultation comporte, au titre des articles L. 2112-2 et L. 2112-3 du Code de la Commande Publique, une clause environnementale dont le détail figure à l'article 1.1 et 20 du C.C.P. et dont le respect est obligatoire ainsi qu'une clause d'insertion prévue à l'article 18 du C.C.P. Afin de juger la qualité des candidatures, le candidat doit fournir les certificats de qualifications et/ou qualité, en particulier : - les CERTIFICATS PEFC OU FSC OU ECOLABEL EUROPEEN - le CERTIFICAT ANGE BLEU

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Acquisition de papier spécifique de reprographie

Description : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour l'acquisition de papier spécifique de reprographie

Identifiant interne : 26F137

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30197643 Papier pour photocopie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30197630 Papier d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 37823500 Papier couché et papier d'artisanat

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : ANTIBES

Code postal : 06600

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 36 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 90,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 270,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Afin de juger la qualité des offres, le candidat doit fournir des échantillons de fournitures fixés dans le Règlement de Consultation

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité

Description : Se référer au règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Se référer au règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai d'urgence de livraison

Description : Se référer au règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Se référer au règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : www.V2.marches-securises.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.V2.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/11/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 120 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

Montage financier : Financement sur les crédits ouverts au budget

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) Demande de déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Antibes (06)

Numéro d'enregistrement : 21060004500012

Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205

Ville : Antibes Juan-les-Pins Cedex

Code postal : 06606

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : CommandePub-Passation@ville-antibes.fr

Téléphone : +33 492905280

Adresse internet : https://www.marches-securises.fr

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : http://www.antibes-juanlespins.com

Profil de l'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : NICE

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 720712-2026

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date limite de remise des offres initialement prévue le lundi 23 novembre 2026 à 14h00 est reportée au lundi 30 novembre 2026 à 14h00.

10.1 **Modification**

Identifiant de la section : PROCEDURE

Les documents de marché ont été modifiés le : 23/11/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4e66e1d7-ff69-44df-aa8d-d629c4d34edc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/11/2026 à 14:02

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/11/2026